

PRÉJUGÉ #1

“Les gens qui ont un TCC sont paresseux et lâches”

À cause de la lésion permanente au cerveau, les gens ayant un TCC sont sujets à vivre de la fatigabilité et de l'apathie (Perte de l'initiative). Ces manifestations ne relèvent pas de la volonté de la personne, c'est un état involontaire.

Pour en apprendre davantage sur le traumatisme craniocérébral, consultez le lien <https://www.connexiontccqc.ca/>



Avec la participation financière de :

Québec 

PRÉJUGÉ #2

“Les gens qui ont un TCC sont entêtés et orgueilleux”

Les gens qui ont un TCC sont sujets à vivre de la persévération (poursuivre de manière excessive ses idées ou ses comportements) et à avoir un manque d'introspection (Difficulté à analyser ses propres pensées et comportements).

Pour en apprendre davantage sur le traumatisme craniocérébral, consultez le lien <https://www.connexiontccqc.ca/>



Avec la participation financière de :



PRÉJUGÉ #1

“Les gens qui ont un TCC sont impatientes et manquent de savoir-être”

Les gens qui ont un TCC peuvent avoir de la difficulté à contrôler certaines pensées et certains comportements. Souvent connue comme un filtre, l'inhibition permet de restreindre nos comportements qui ne sont pas adaptés aux situations sociales. Ce “filtre” est souvent affecté par la lésion cérébrale, ce qui expliquerait le défi des personnes TCC à inhiber certains de leurs comportements.

Pour en apprendre davantage sur le traumatisme craniocérébral, consultez le lien <https://www.connexiontccqc.ca/>



Avec la participation financière de :



PRÉJUGÉ #2

“Les gens qui ont un TCC sont agressifs”

Une lésion cérébrale peut changer la manière dont la personne traite ses émotions et la manière de réagir à certains événements. Il est vrai que certaines personnes ayant un TCC peuvent se sentir irritables plus fréquemment ou avoir des comportements agressifs, voire même violents. Cependant, ce n'est pas le cas de toutes les personnes ayant un TCC. La fatigue, la confusion, la peur et la surstimulation peuvent contribuer à ces comportements.

Pour en apprendre davantage sur le traumatisme craniocérébral, consultez le lien

<https://www.connexiontccqc.ca/>



Avec la participation financière de :

Québec 

TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL Servio

IL EST TEMPS DE DÉCONSTRUIRE NOS PRÉJUGÉS

PRÉJUGÉ #1

“Les gens qui ont un TCC n'ont pas de mémoire”

Selon la région touchée du cerveau, les gens ayant un TCC peuvent avoir des troubles de la mémoire. Elles peuvent avoir de la difficulté à retenir des informations précieuses datant avant ou après l'accident. “La mémoire immédiate et récente tend à être davantage affectée par une lésion cérébrale que la mémoire à long terme.” Brain injury Canada

Pour en apprendre davantage sur le traumatisme craniocérébral, consultez le lien

<https://www.connexiontccqc.ca/>

ENSEMBLE
CONTRE
l'intimidation 

Avec la participation financière de :

Québec 

PRÉJUGÉ #2

“Les gens qui ont un TCC sont souvent en état d'ébriété”

Certaines personnes ayant un TCC peuvent avoir des troubles de l'équilibre ou de la parole, ce qui donne parfois l'impression qu'ils sont en état d'ébriété. La consommation d'alcool n'est pas recommandée pour les gens ayant un TCC puisqu'elle amplifie les difficultés déjà présentes.

Pour en apprendre davantage sur le traumatisme craniocérébral, consultez le lien <https://www.connexiontccqc.ca/>



Avec la participation financière de :

Québec 

PRÉJUGÉ #1

“ Les personnes proches aidantes (PPA) sont payées pour aider et font ça pour l'argent”

Il est vrai que du soutien financier est disponibles au Québec, mais l'information pour y accéder est peu connue par les PPA. Un grand nombre de PPA souffre de précarité financière. Cela s'expliquerai par le fait qu'elles sont plus susceptibles de réduire leurs heures de travail ou de quitter leur emploi. Selon les statistiques de l'Enquête sur la Proche aideance au Québec, 67% des PPA donnant 20h de soutien par semaine n'ont pas d'emploi à temps plein.

Il n'est jamais trop tard pour prévenir la discrimination chez les personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral et leurs proches.

PRÉJUGÉ #2

“Être une personnes proches aidantes (PPA)
c'est une vocation”

Bien que plusieurs personnes ne se considèrent pas d'ambler comme PPA, ce rôle demande de faire le choix d'aider une personne. La PPA doit apprendre à composer avec une nouvelle réalité et souvent trop rapidement. Ce rôle implique de prendre des choix qui peuvent êtres valorisants et parfois êtres épuisants. La proche aideance n'est donc pas une vocation.

Il n'est jamais trop tard pour prévenir la discrimination chez les personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral et leurs proches.

PRÉJUGÉ #1

“Les personnes proches aidantes (PPA) devraient remplir toutes les tâches”

Une PPA voulant accomplir toutes les responsabilités est plus à risque d'épuisement. Il est normal d'avoir des limites et de ne pas accepter de remplir certaines tâches. La personne n'est pas obligée d'avoir toutes les connaissances. C'est pourquoi le rôle de PPA peut être partagé et que des ressources existe pour soutenir la personne aidée.

Il n'est jamais trop tard pour prévenir la discrimination chez les personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral et leurs proches.



Avec la participation financière de :



PRÉJUGÉ #2

“Les personnes proches aidantes (PPA) se négligent tout le temps”

La plupart des PPA développent des moyens pour se sentir mieux, et ce, selon leurs besoins. Elles apprennent au fil de leur parcours à demander de l'aide et à partager leurs émotions. Ce qui est important c'est qu'elles aient des solutions adaptées à leur situation, pour venir diminuer des effets comme le manque de temps et le manque d'énergie.

Il n'est jamais trop tard pour prévenir la discrimination chez les personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral et leurs proches.



Avec la participation financière de :

